

## Assemblée générale ordinaire 2023 - 7 avril 2023 - visio Procès-verbal

### Présents

FEVRIER	Guillaume	CPIE Belle-Ile-en-Mer
WATTEBLED	Elisabeth	Coopérative de sel de Noirmoutier
FIQUET	André	GEDAR, Oléron
BEDRANI	Naïla	RAIA (ancienne salariée)
GUELOU	Maudez	EARL Armor Champi, Ile de Groix
BIRAULT	Georges	CDA Ile d'Yeu
PENEL	Michel	Fert'Île Bréhat
KUCZYNSKI	Enora	Mairie de Bréhat
D'Orgeval	Catherin	EARL du Gois, Ile de Noirmoutier
SEBILLEAU	Miléna	Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier
TOUVET	Barthélem	Domaine de l'Île, Porquerolles
HAMAYON-MAREST	Anne-Marie	Du grain au pain, Belle Ile
LE TRON	François	GAEC de Kervilon Brehat
JONNIOT	Daniel	Adhérent individuel Bréhat
MARIOT	Emilie	GEDAR de l'Île d'Oléron / CPIE Marennes-Oléron
LEMOINE	Alain	Association Cococino Ile de Noirmoutier
GIGUET-CHEVALIER	Victor	CPIE Belle-Ile-en-Mer
BOUYER	Arthur	CDA Yeu
CAILLAUD	Etienne	Mairie d'Ars en Ré
ANTHOINE	Emilie	Communauté de Communes de l'île de Ré
MARECHAL	Gilles	Consultant, Terralim
MOUNIER	Pascal	Du Grain Au Pain, et pas que ! - Fonds dotation Perspectives
MARION	Jacques	Du Grain Au Pain, et pas que ! Belle-Ile
NADREAU	Cécile	Marennes Oléron Produits Saveur, Oléron
MARTY	Régis	Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier

### Adhérents représentés

François LEONARD	Pouvoir à François LE TRON
Jeanne ROCHE	Pouvoir à Guillaume FEVRIER
Jean-Paul BRICE	Pouvoir à Georges BIRAULT
Cristi COHEN	Pouvoir à Georges BIRAULT
Marc JEROME	Pouvoir à Pascal MOUNIER
Emilie SAGE	Pouvoir à Guillaume FEVRIER
Marie-Christine DULIEGE	Pouvoir à François LE TRON

L'assemblée générale débute à 14h17.

François LE TRON, en qualité de président du RAIA, préside l'assemblée. 15 adhérents sont présents et représentent 8 îles. Le quorum de 4 îles étant dépassé, l'AG peut se tenir conformément aux statuts de l'association.

## 1. Rapport moral

François LE TRON, président du RAIA, présente le rapport moral de l'association pour l'année 2022.

**Il rappelle l'objet social de l'association qui s'inscrit dans une dynamique de développement local, agricole et alimentaire des territoires insulaires** et œuvre pour :

- Développer l'entraide et partager les expériences,
- Mutualiser des réflexions, des moyens d'animation, des outils,
- Sensibiliser et mobiliser les différents acteurs concernés par l'agriculture insulaire,
- Défendre et faire reconnaître les spécificités liées à l'insularité,
- Assurer un rôle de médiation et d'accompagnement des projets agricoles locaux,
- Développer une analyse prospective du champ à l'assiette et sur le long terme.

En synthèse :

Le RAIA a fait un excellent travail en 5 ans, avec l'implication des membres du Conseil d'administration et du bureau.

**L'année 2022 a été riche et a démontré l'intérêt du réseau :**

- Approche citoyenne de l'agriculture, volonté de développer l'agriculture et l'alimentation sur le territoire avec tous les acteurs, faire du lien entre les îles (aides pour les agriculteurs, entraide entre les chargés de mission et techniciens PAT ou foncier), communiquer sur l'agriculture insulaire vers les citoyens des îles (lettre d'info, livret, expo, vidéos...), faire bouger la réglementation pour la rendre plus favorable à l'installation agricole (groupe SILLAGE, négociations avec la DDTM ou préfecture)
- Désormais, un besoin de prendre de la distance et regarder le travail fait en interne est nécessaire afin de voir les orientations pour les années à venir : pour cela, il a été fait appel à Claire Ruault, du Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Localisées (GERDAL), financé par le fonds Perspectives
  - ⇒ *Parmi ce qui a pu être observé : grande cohésion du réseau autour des objectifs + réseau de plus en plus celui de chargés de mission mais il faut être vigilant pour garder des agriculteurs, citoyens, asso etc... + volonté d'avoir plus d'agriculteurs avec la possibilité d'un dédommagement pour ceux qui s'investissent en temps*
- Des rencontres avec des associations ou coopératives pour porter des recherches-actions ont été organisées pour mener d'autres recherches-actions (et comparer avec SOFIANE)
- SOFIANE : recherche-action pluridisciplinaire sur les freins à l'installation ou au maintien de l'agriculture et à l'autonomie alimentaire dans les îles, depuis 4 ans, journées de restitution fin janvier 23 à Rennes et La Rochelle
- Thèse de Naïla (soutenance en 2024), sociologie des acteurs agricoles dans les îles

**Et après ?** L'objectif est de se saisir de ces travaux, les prendre en compte, les partager, amorcer des discussions / actions. Catherine DARROT, qui a coordonné cette recherche pour la partie scientifique, parle de « territoires sentinelles » pour évoquer le fait que sur les îles, nous sommes confrontés à des problématiques qui ne sont pas encore arrivées sur le continent. En ce sens, les îles sont des espaces tests.

**2023 marque la fin d'un cycle.** Le réseau démarre avec des difficultés financières et par le licenciement des deux salariés, mais les perspectives sont plus réjouissantes :

- Mettre en œuvre « ArchiPAT : Archipel de projets alimentaires territoriaux » (proposition lauréate à l'AAP PNA 2023-2025) : encourager les îles à aborder de nouvelles thématiques comme le maintien d'activités agricoles dans un contexte de changement climatique et le lien entre santé et alimentation. Le RAIA se propose également de concevoir une méthodologie d'évaluation commune aux différents PAT insulaires ;
- Conforter la représentativité des îles au sein du RAIA et conserver la pluralité au sein du réseau pour accompagner l'agriculture insulaire d'aujourd'hui et initier celle de demain : consommateurs, élus, propriétaires fonciers, agriculteurs, citoyens... ;
- Restaurer et augmenter les fonds propres de l'association ;
- S'appuyer sur un CA étoffé et une représentation de toutes les îles portant un PAT : le Fonds Perspectives pouvant indemniser la participation des agriculteurs au CA;
- Préparer les rencontres inter-îles à Oléron pour l'automne 23 ;
- Valoriser les travaux de recherches ;  
⇒ *Formaliser une nouvelle recherche-action ?*
- Poursuivre le travail engagé par le groupe SILLAGE et mieux intégrer les enjeux agricoles dans l'élaboration des PLUi ou la gestion de l'eau ;
- ...

## 2. Rapport d'activités

**Georges BIRAULT, secrétaire** présente la synthèse des activités conduites par l'association au cours de l'année 2022 (*voir présentation jointe*) et les perspectives de poursuite sur 2023 et 2024 :

- Tableau des adhésions : relativement stable  
*Rappel cotisation :*  
*Le coût de l'adhésion 0.18€ / habitant*  
*Adhérent simple 20€*  
*SARL, GAEC, Asso 70€*
- En discussion pour de nouvelles adhésions : département Charente Maritime, département de la Vendée, région Nouvelle-Aquitaine
  
- Communication (livrets, vidéos, émissions, expo)  
⇒ Un effort à faire pour vendre le livret « Agricultures insulaires »
- Évènementiel (séminaire des adhérents, assises à Nantes, festival des insulaires)

- Accompagnement des entreprises agricoles et des porteurs de projet (groupe de travail « Transport », SILLAGE, voyage d'étude à l'île d'Oléron, orientation de 2 porteurs de projets d'installation insulaires)
- Accompagnement des territoires insulaires sur les questions agricoles (participation aux initiatives locales et appui au projet des collectivités) (Aix : accompagnement de porteurs de projet pour discuter avec la commune, Houat : suivi de Natura 2000 avec application du DOCOB, Groix : suivi de la création du groupe de travail pour pouvoir motiver et convaincre la commune de mieux prendre en compte l'agriculture)
- Prestations d'expertise dans le cadre de projets de recherche-action (« ATLASS2 - Action Territoriale pour l'Alimentation Solidaire et Soutenable », projet FILECO « Filières en commun »)
  
- Argumentaire pour les politiques nationales (policy brief...)
  - les Policy briefs sont téléchargeables sur le site du RAIA : <https://raia-iles.fr/production-des-travaux-de-recherche-2018-2019/>
  - le court article sur les problèmes d'urbanisme agricole insulaire est dispo ici (revue INRAE) : <https://revue-sesame-inrae.fr/dans-les-iles-limpense-des-infrastructures-agricoles/>

### 3. **Rapport financier**

**Daniel JONIOT trésorier** présente le compte de résultat de l'association pour l'année 2022 (*voir présentation jointe*).

# RESULTATS FINANCIERS

## Rapport provisoire

Type de charges	2020	2021	2022
Salaires et cotisations sociales (salariées et stagiaires)	66 813 €	78 241 €	69 661 €
Services/prestations	25 548 €	24 151 €	20 039 €
Achats	289 €	173 €	85 €
Autres charges de gestion	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>92 650</b>	<b>102 565</b>	<b>89 785€</b>

Type de produits	2020	2021	2022
Subventions d'exploitation	95 300 €	92 593 €	58 475 €
Cotisations adhérents	8 904 €	6 951 €	6 310 €
Reprise sur amortissement	1 733 €	0 €	0 €
Autres produits de gestion	0 €	0 €	256 €
Vente de produits (livrets)	0 €	195 €	245 €
Prestations de service	0 €	5 160 €	1 400 €
<b>TOTAL</b>	<b>105 937 €</b>	<b>104 899 €</b>	<b>66 686 €</b>
<b>Perte</b>			<b>-23 099 €</b>

Pour l'année 2022, les contributions des bénévoles, par leur participation à la vie associative et aux différentes activités, ont été équivalentes à **50 524 €** ! Merci à eux !

L'association a une perte comptable de 23 099€, mais la trésorerie très excédentaire fin 2021 a permis de conserver une activité classique jusqu'en mars 2023.

**Pour 2023** - Le budget est beaucoup plus en retrait que ce que l'on avait l'habitude de produire :

- Environ 10 000€ fin mars en trésorerie
- La principale ressource cette année sera la subvention PNA (premier acompte de 20 000€)
  - ⇒ Sur le principe de bonne gestion associative, les deux salariées ont été licenciées au 1<sup>er</sup> trimestre 2023. La réembauche de Mary-Anne est prévue en mai.
- Régions et département : une participation par adhésion plutôt que par subvention de fonctionnement (ils ne subventionnent plus de salariés au sein d'association via des subventions de fonctionnement).

⇒ Il faut maintenant fixer le seuil d'adhésion pour ces grosses collectivités.

Aujourd'hui :

20€ pour les particuliers

70€ pour les professionnels, associations et entreprises

100 + 0,18€ / nombre d'habitants pour les Collectivités Territoriales(CT)

Et il faut aussi décider du niveau : est-ce que l'on reste à 0,18€ ou on augmente (cf inflation, travail réalisé par le RAIA).

**Les membres présents approuvent cette proposition, 0.20€ par habitant pour 2024 à l'unanimité.**

## Budget 2023

### RAIA 2023

Poste de charges		Type de produits	
Salaires janvier à mars	9 953 €	Subvention PNA	20 000 €
Charges janvier à mars	7 556 €		
Salaires mai à décembre	10 800 €	Autres subventions	
Charges mai à décembre	8 200 €	PDL – inter-îles	5 000 €
<b>Total salaires 2023</b>	<b>36 509 €</b>	Bretagne – inter-îles	5 000 €
		NA	
Location co-working	2 400 €	<b>Cotisations</b>	
Frais de déplacement	3 200 €	Départements	7 000 €
Administratif	500 €	Régions	14 000 €
Divers	500 €	Autres	8 000 €
Rencontres Inter-îles	4 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>47 109 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>59 000 €</b>

#### Les membres présents approuvent :

- **Le rapport moral à l'unanimité.**
- **Le rapport d'activité à l'unanimité.**
- **Ce compte de résultat 2021 à l'unanimité.**
- **L'affectation du résultat aux fonds propres de l'association à l'unanimité.**
- **Le budget présenté pour 2023 à l'unanimité.**

#### 4. Election du nouveau conseil d'administration

Membres du CA 2022	Se présente pour 2023
Georges Birault (CDA, Yeu)	<b>oui</b>
François Le Tron (GAEC de Kervilon, Bréhat)	<b>oui</b>
Louis Merlin (Exploitant individuel, Ré)	<b>oui</b>
CPIE de Belle-Ile-en-Mer (un représentant)	<b>oui</b>
Emilie Mariot (GEDAR Oléron)	<b>oui</b>
Benoît Simon (Marennes Oléron Produits et Saveurs)	<b>oui</b>
Daniel Joniot (Association Fert'île, Bréhat)	<b>oui</b>
Jessica Tessier (CDC de l'île de Noirmoutier)	<b>oui</b>
Michel Parent (CDC de l'île d'Oléron)	<b>oui</b>
Emmanuel Maillard (Mairie de l'île Yeu)	<b>oui</b>

## **Nouvelles propositions pour l'élection du CA 2023 :**

Georges BIRAULT (CDA Yeu), Emilie SAGE (éleveuse Yeu), Emmanuel MAILLARD (Mairie Yeu), François LE TRON (habitant Bréhat), Daniel JONNIOT (Association Fert'île Bréhat), Louis Merlin (Saunier Ré), Guillaume FEVRIER ou/et Victor GIGUET CHEVALIER (CPIE Belle Ile), Anne-Marie HAMAYON (Du Grain au Pain Belle Ile), Emilie MARIOT et André FIQUET (GEDAR Oléron), Michel PARENT (CDC Ile d'Oléron), Jessica TESSIER (CDC Noirmoutier), Rachel TIRSIN (maraîchère Aix), Maudez GUELOU (futur maraîcher Groix)  
Cécile NADREAU (MOPS Oléron).

## **Les membres présents approuvent cette composition du CA à l'unanimité.**

Pour la première réunion du nouveau conseil d'administration, un framadate sera proposé aux membres pour en définir la date. A cette occasion le nouveau bureau sera élu et la question de l'adhésion des départements et régions sera traitée.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale prend fin à 16h47.

Le président

Le Secrétaire

François le Tron

Georges BIRAULT

